APPEL À MOBILISATION POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
80ème anniversaire - Samedi 4 octobre 2025

Aujourd'hui, le débat public instauré par le gouvernement et organisé dans les médias vise à développer l'idée selon laquelle les dépenses du système de santé et de la branche vieillesse sont financièrement insupportables et qu'elles sont la cause de la dette de la France.

La baisse des dépenses publiques y est défendue comme un principe indiscutable et le manque de recettes justifié par la soi-disant nécessaire baisse des « charges » et des impôts. Il s'agit, en fait, de justifier par avance le pire budget austéritaire que serait le futur PLFSS 2026.

Depuis des années, les gouvernements martèlent que leur soi-disant volonté de « retour à l'équilibre » passe par de nouvelles dégradations des régimes de retraite et par un budget de la Sécurité sociale diminué. En réalité, les allègements et suppressions de cotisations sociales qui sont de moins en moins compensés n'ont pas pour but l'amélioration mais, au contraire, l'assèchement des prestations effectuées par la Sécurité sociale.

Depuis des années, les PLFSS déficitaires organisent déjà le sous-financement systémique de la Sécurité sociale et du service public de santé. De plus, la réforme actuelle de la PSC dans la Fonction Publique est destinée à organiser l'essor du marché assurantiel aux dépens de la Sécurité sociale et de son financement.

Le principe solidaire de la cotisation sociale est ainsi renié !

Confrontés à nos mobilisations, les gouvernements successifs ont dû lâcher du lest. Les mobilisations contre la réforme de la retraite à 64 ans ont empêché le gel des augmentations de pensions. Dans le secteur de l'autonomie, les suppressions de dotations ont été moindres que prévues pour éviter le risque de mobilisations contre la multiplication brutale des mises en redressement judiciaire des structures du médico-social en majorité déficitaires.

NE LÂCHONS RIEN !

Pour notre système de protection sociale et de santé, nous demandons :
- L'annulation des suppressions et allègements des cotisations sociales.
- L'élargissement des remboursements, par la Sécurité sociale, des soins prescrits.
- L'accroissement du financement de la Sécurité sociale pour prendre en charge les besoins actuels et futurs de l'ensemble de la population sur tout le territoire.

Nous répondons à l'appel de Convergence aux organisations associatives, syndicales et politiques lancé dans la suite de l'appel de Saint-Etienne pour le 75ème anniversaire de la Sécurité sociale et appelons à multiplier les initiatives d'ici au vote des budgets 2026. Nous nous engageons pour une initiative convergente à Paris le 4 octobre, 80ème anniversaire de la première ordonnance créant la Sécurité Sociale et lançons une pétition Sécurité Sociale !

Projet